

# ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux candidats d'acquérir les compétences nécessaires, ou de consolider celles déjà acquises pour mener à bien une intervention professionnelle auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés.

## DUREE

20 jours, en 10 regroupements de deux jours consécutifs  
140 heures de formation

## PUBLIC CONCERNE

Professionnel exerçant auprès de personnes âgées dépendantes.

## LES PREREQUIS

Personnes titulaires d'un diplôme d'état

d'aide-soignant (DEAS ou DPAS) ou d'un diplôme d'état d'aide médico-psychologique (DEAMP) ou du DE AES.

## LES + DE LA FORMATION

- Favorise la connaissance mutuelle des différents modes de prise en charge de la personne malade (accueil de jour, maintien au domicile, hébergement...)
- Permet aux stagiaires intervenant au domicile de s'approprier la spécificité de l'intervention en institution et vice et versa.

## COMPETENCES VISEES

Cette formation permettra :

- d'acquérir des compétences spécifiques pour développer une approche fine des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés,
- d'affiner leur posture professionnelle, tant avec les aidants familiaux qu'avec leurs collègues et autres professionnels
- d'apprendre à mener des actions, des activités avec les personnes concernées.

Les professionnels devenus assistants de soins en gérontologie seront promoteurs d'une plus grande qualité de vie pour les personnes et pour eux-mêmes et savent développer des pratiques spécifiques d'accompagnement.



### SANCTION

Attestation de compétences



### LE + DE L'IRIS

Suivi personnalisé des étudiants  
Promotion avec un nombre limité d'étudiants



### COUT

**1700€** financement OPCO, employeur ou autre organisme  
**1550 €** Financement personnel

### PEDAGOGIE

Approche participative basée sur l'écoute, le partage et une pédagogie active.  
« Apprendre en faisant »



### INTERVENANTS

Formateurs spécialisés sur la thématique et Conseiller Compétences

# ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

## PRESENTATION DE LA FONCTION

La maladie d'Alzheimer touche aujourd'hui environ 800 000 personnes en France. Elle progresse inexorablement avec l'âge, C'est un drame pour les malades et leur entourage, ainsi que pour la société toute entière. Face au triple défi scientifique, médical et social, a été lancé le 1er février 2008 le plan Alzheimer 2008-2012. Ce plan a pour objectif de fournir un effort sans précédent sur la recherche, de favoriser un diagnostic plus précoce et de mieux prendre en charge les malades et leurs aidants. C'est dans ce cadre que le Plan a proposé la création d'une nouvelle fonction d'assistant de soins en gérontologie accessible par la formation continue. L'assistant de soins en gérontologie assiste des personnes fragilisées par la maladie d'Alzheimer et leur entourage dans les actes de la vie quotidienne. Les activités réalisées visent la stimulation sociale et cognitive des capacités restantes. Dans ce cadre, l'assistant de soins en gérontologie contribue à l'évaluation des besoins, à la surveillance, à la prévention des complications et au soutien de personnes âgées présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement, et de leurs aidants. Il contribue ainsi à restaurer ou préserver leur autonomie et à maintenir ou restaurer l'image d'eux-mêmes. En mobilisant les connaissances disponibles, il réalise les soins d'hygiène et de confort adaptés, il accompagne et aide les personnes dans les actes essentiels de la vie, participe à l'organisation de la vie quotidienne et à la réhabilitation et la stimulation des capacités, établit une relation d'empathie, attentive et sécurisante pour limiter les troubles du comportement et prévenir les complications et rompre l'isolement.

### Les personnes titulaires de ce titre pourront exercer :

- 01 au sein des équipes spécialisées de SSIAD, de SPASAD, de MAIA, du services à la personne ou dans le cadre d'un groupement de coopération social et médico-social (GCSMS) et qui interviennent à domicile,
- 02 en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dans les pôles d'activités et de soins spécifiques (PASA) et les unités d'hébergement renforcées (UHR),
- 03 en unité de soins de longue durée (USLD) dans les UHR
- 04 en service de soins de suite et réadaptation (SSR) au sein des unités cognitivo-comportementales (UCC).

### CONTACT INFORMATION INSCRIPTION

Tél. : 01.76.64.73.90  
Fax : 01.41.11.44.16

[secretariat@institut-iris.fr](mailto:secretariat@institut-iris.fr)

[www.institut-iris.fr](http://www.institut-iris.fr)